Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_126_DELIB-DE

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**
**LAMBALLE TERRE & MER**
**-22400-**
**RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*
*Date de la convocation : 27 mai 2026*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Dominique CHRETIEN *(suppléant de Pascal LEBRETON, absent)*, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Virginie DEBEGUE, Catherine DREZET, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Loïc LANDIN, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Marie-Sergine BÉZARD donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Myriam CARIMALO donne pouvoir à Gilles BOURRÉ,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Vanessa GERTSCH,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Marie LE BOUEDEC donne pouvoir à Nicolas BESREST,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX
- Antoine RAVARD donne pouvoir à David BURLOT,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Sylvain BERNU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_126_DELIB-DE

**Délibération n°2026-126**

Membres en exercice : 69 Présents : 60 Absents : 9 Pouvoirs : 9

**AFFAIRES GENERALES**
**MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN – ADHESION - DESIGNATIONS**

La Mission locale du Pays de Dinan exerce une mission de service public pour l'emploi, qui prévoit un droit à l'accompagnement global pour les jeunes, sur les intercommunalités de Dinan Agglomération, la communauté de communes Côte d'Emeraude et de Lamballe Terre & Mer. Elle a pour but de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus ou vingt-neuf ans révolus quand ils sont reconnus travailleurs handicapés. La mission locale

Une convention de partenariat 2025-2027 entre la Mission locale Saint-Brieuc & Lamballe et Lamballe Terre & Mer a été signée en janvier 2026 avec une contribution de fonctionnement annuelle de 1,77€/habitant. Le périmètre d'intervention de la Mission locale comprend l'ensemble des communes de Lamballe Terre & Mer à l'exception des 6 communes du territoire sud-est : Eréac, Lanrelas, Rouillac, Sévignac, Trémeur, Trédias, qui compte tenu de leur situation et de la proximité avec la permanence de la Mission Locale à Broons, sont rattachées à la Mission Locale de Dinan. En contrepartie, la Mission Saint-Brieuc & Lamballe reverse une partie de la contribution annuelle de Lamballe Terre & Mer à la Mission Locale de Dinan, proportionnellement au nombre de jeunes accueillis et suivis.

Il convient de désigner un titulaire et un suppléant au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale – 1er collège.

Vu :
- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21,
- La délibération n°2026-091 du 2 juin 2026, fixant les modalités de désignations dans les commissions obligatoires internes et d'autres structures extérieures,
- Les statuts de la Mission locale du Pays de Dinan, adoptés le 11 juin 2025,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE Catherine TIENGOU, titulaire, et Christophe MARCHAND, suppléant, pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein du Conseil d'administration et à l'Assemblée générale – 1er collège de cette mission locale,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

**POUR EXTRAIT CONFORME,**
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 10/06/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-